



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 27.07.2004

Modifié 26.07.2004

Aquabrome Regenerator

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial**Aquabrome Regenerator**

Rez.-Nr. 410502

Fabricant / fournisseur

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

Renseignements en cas d'urgenceCentre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Désinfection et oxydation de l'eau des piscines. Composants: sel triple de monopersulfate de potassium, sulfate acide de potassium, sulfate de potassium.

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
70693-62-8	274-778-7	Pentapotassium-bis(peroximonsulfate)-bis(sulfate)	> 90	C R34; Xn R22; O R8

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.
41 Risque de lésions oculaires graves.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Traitement chez un ophtalmologiste.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Produit non combustible mais capable néanmoins d'entretenir le processus de la combustion.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Éviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat granulé	Couleur blanc	Odeur inodore
------------------------	-------------------------	-------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	2 - 3	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
Densité en vrac	1,15 - 1,25 kg/m3				
Solubilité dans l'eau	250 g/l	20 °C			

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des impuretés.

Réagit au contact des réducteurs.

Réagit avec les lessives alcalines.

Produits de décomposition dangereux

anhydride sulfureux

oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Irritant			
Irritation des yeux	Irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Daphnie	CE 50 5,3 mg/l (24 h)	Daphnia magna	OCDE	

Remarques générales

Une réduction rapide ou une décomposition en bisulfate de potassium et en oxygène se produit dans les eaux usées.



13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

06 03 99

Nom du déchet

déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

UN 3260 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Pentapotassium-bis(peroximonsulfate)-bis(sulfate)), 8, III

Transport maritime (IMDG/GGV)

UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Pentapotassium-bis(peroxymonosulphate)-bis(sulphate)), 8, III

Transport aérien ICAO/IATA

UN 3260 Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s. (Pentapotassium-bis(peroxymonosulphate)-bis(sulphate)), 8, III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xi Irritant

Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S

17 Tenir à l'écart des matières combustibles.
2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich
Renseignements puisés dans différents manuels techniques
Études toxicologiques NIOSH-Tox
Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 34 Provoque des brûlures.
R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.